

Analyse d'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants des départements d'outre-mer

Les finances des communes des départements d'outre-mer présentent des caractéristiques spécifiques et différentes de celles de métropole. De plus, elles présentent entre elles des divergences, surtout en ce qui concerne leur situation financière.

Les départements d'outre-mer comptent 66 communes de moins de 10 000 habitants au recensement générale de la population de 1999, y compris les recensements complémentaires pris en compte au 01/01/2006. Comme en 2005, ne disposant pas des données financières de la commune de Saint-Barthélémy, les résultats de cette analyse ont été établis pour les 65 autres communes à champ constant 2005-2006.

Pour ces 65 communes, qui regroupent 272 400 habitants au 01/01/2006, **les dépenses totales** hors gestion active de la dette s'élèvent à 424,8 millions d'euros en 2006, soit 1 556 euros en moyenne par habitant. Le niveau des dépenses totales en euros par habitant reste supérieur à celui des communes de métropole (1 107 euros). Ces dépenses enregistrent une progression de 4,4 % par rapport à 2005.

Les communes des départements d'outre-mer enregistrent **un niveau de dépenses de fonctionnement** largement supérieur à celui des communes de métropole, soit 1 103 euros par habitant contre 666 euros. Elles sont constituées pour une part importante de frais de personnel : 58,7 % contre 45,9 % en métropole.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 197 euros par habitant en moyenne. Le produit des 4 taxes directement perçu par les communes ne s'élève qu'à 190 euros par habitant en moyenne et ne représente que 15,9 % des recettes de fonctionnement. Le reversement de fiscalité des groupements à TPU vers les communes membres s'établit à 10 euros par habitant. Les communes des départements d'outre-mer se caractérisent par **une fiscalité indirecte très importante** (environ la moitié des recettes de fonctionnement). Les impôts et taxes spécifiques à l'outre-mer représentent 538 euros par habitant, ils comprennent l'octroi de mer pour un montant de 435 euros par habitant ainsi que des taxes sur le tabac, les rhums et les carburants.

Le niveau de l'épargne brute diminue fortement et s'établit à 94 euros par habitant en 2006. Le taux d'épargne atteint 7,8 %.

Les dépenses réelles d'investissement représentent 453 euros par habitant. Les dépenses d'équipement brut diminuent (- 6,3 %) alors qu'elles augmentent en France métropolitaine (+ 5,4 %). L'effort d'équipement relatif (dépenses d'équipement brut rapportées aux recettes de fonctionnement) s'établit à 32,1 % en 2006 alors qu'il est de 39,5 % pour les communes métropolitaines.

L'encours de la dette au 31 décembre 2006 représente 398 euros par habitant et augmente de façon conséquente (+ 7,2 %). Il reste nettement inférieur à celui des communes de métropole (679 euros par habitant).

La charge de la dette mesurée par l'annuité versée diminue légèrement et s'élève à 79 euros par habitant en 2006. Elle représente 6,6 % des recettes de fonctionnement.

montants en euros par habitant	Evolution	
	2006	des montants par hab. (1)
Dépenses réelles totales *	1 556	+ 4,4%
Dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie	1 100	+ 6,7%
Charges de personnel	658	+ 8,5%
Charges d'intérêts	18	- 9,8%
Recettes réelles de fonctionnement	1 197	+ 1,6%
Impôts et taxes	780	+ 4,5%
Dotations et participations	314	+ 4,5%
Dépenses réelles d'investissement * y c. travaux en régie	453	- 6,3%
Dépenses d'équipement brut	384	- 6,3%
Emprunts*	90	+ 23,6%
Dette au 31/12	398	+ 7,2%

* hors gestion active de la dette